

La diplomatie inuit The Inuit Circumpolar Council (ICC)

Marianne Stenbaek

Numéro 225, mars-avril 2009

Phénomènes contemporains de la culture inuit

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/16677ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Spirale magazine culturel inc.

ISSN

0225-9044 (imprimé)

1923-3213 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Stenbaek, M. (2009). La diplomatie inuit : the Inuit Circumpolar Council (ICC). *Spirale*, (225), 31-31.

La diplomatie inuit

par MARIANNE STENBAEK
Traduit de l'anglais par NATHALIE STEPHENS

Le *Inuit Circumpolar Council* (ICC — Conseil inuit circumpolaire) est une organisation internationale qui regroupe les Inuit du monde entier. Il a été inauguré en 1980 à Nuuk, au Groenland, en réponse aux inquiétudes de l'Inupiaq, Eben Hopson, qui souhaitait unir les Inuit contre les compagnies pétrolières.

L'ICC cherche à sauvegarder et à protéger les droits des Inuit, ainsi qu'à promouvoir leur coopération dans le monde circumpolaire. Une assemblée générale du ICC a lieu tous les quatre ans en Alaska, au Canada ou au Groenland. Ses champs d'intérêt vont de l'éducation à la protection de l'environnement, en passant par la défense de la langue et l'élaboration de politiques. Tous les Inuit sont membres du ICC; chaque pays y désigne dix-huit délégués pour le représenter à chaque assemblée générale au cours de laquelle sont adoptées des résolutions qui annoncent le travail à accomplir par l'organisme au cours des quatre prochaines années. L'actuelle présidente de l'ICC, Patricia Green de l'Alaska, travaille également de près avec le *Arctic Council* (Conseil arctique) ainsi que d'autres organisations internationales afin de faire avancer les droits des Inuit.

Bien entendu, ce sont surtout les questions relatives aux changements climatiques qui retiennent actuellement l'attention de l'ICC. Parce qu'ils sont plus visibles en Arctique que partout ailleurs dans le monde, les changements climatiques sont en effet source de grandes inquiétudes. Déjà, au Groenland et en Alaska, les bouleversements climatiques sont responsables de changements chez certains animaux, du déplacement de leurs routes migratoires, de la fonte ou du ramollissement du pergélisol, ce qui a notamment entraîné la nécessité de renforcer ou de déplacer certaines maisons pour en empêcher l'effondrement. Il est donc naturel que l'ICC soit très impliqué dans les domaines pédagogiques et politiques à cet égard. Une ancienne présidente du Conseil, Sheila Watt-Cloutier — citoyenne canadienne mise en nomination pour le Prix Nobel de la paix l'année où il fut remis à Al Gore —, a d'ailleurs longtemps lutté pour que le monde porte davantage attention à ces questions et a joué un rôle déterminant dans l'organisation d'une pétition exigeant la cessation de la pollution atmosphérique et aquatique par les industries, surtout aux États-Unis. Étant donné le rapport intime des Inuit à leur terre, ces bouleversements climatiques, fait-elle remarquer, plus sévères en Arctique, sont en train de détruire la culture inuit. À cet égard, l'ouverture possible, voire imminente, du passage du Nord-Ouest au trafic commercial — et particulièrement au transport du pétrole et du gaz naturel — n'est pas de nature à rassurer les communautés inuit.

La circulation maritime dans les eaux de l'Arctique soulève d'ailleurs en soi toute la question de la souveraineté arctique et de l'usage qui peut être fait de cette région du monde. Lors d'une récente rencontre au sommet des chefs de l'ICC, tenue à Kuujuaq en novembre 2008, Mary Simon, ancienne présidente du Conseil, a réaffirmé que les Inuit devaient être au centre des considérations sur la souveraineté arctique et que les États-nations concer-

nés se devaient donc de travailler de concert avec les premiers habitants de l'Arctique afin de sauvegarder ces régions dont dépendent, depuis plusieurs milliers d'années, non seulement leur culture, mais leur vie même.

Questions d'ordre international et coopération

Aqqaluk Lyngé, poète et président de l'ICC du Groenland, s'est donné pour tâche de rédiger la mise à jour de la « Politique inuit global de l'arctique » (*« Elements and Principles of a Comprehensive Arctic Policy »*) de l'ICC. Cette politique, élaborée conjointement à l'occasion de deux importants colloques internationaux qui eurent lieu à l'Université McGill en 1985 et 1986, est sans doute l'une des réalisations les plus significatives de l'ICC. Ce document a en effet eu une très grande influence dans de nombreux forums internationaux où il a été question de l'Arctique et des Inuit. Depuis sa rédaction, bien entendu, plusieurs enjeux ont changé; on se souciait encore très peu, en 1988, du changement climatique dans l'Arctique. Devant l'importance maintenant accablante de cette question, l'assemblée générale de l'ICC a donc décidé de revoir et de mettre à jour sa politique concernant l'Arctique, ce à quoi s'applique Aqqaluk Lyngé, ainsi que l'auteur du présent article.

En plus de la mise à jour d'anciens principes, la nouvelle politique de l'ICC devra également aborder les questions de la souveraineté de l'Arctique, de la navigation du Passage du Nord-Ouest, du développement économique, des nouvelles formes de gouvernance, mais également les changements importants qui sont survenus en Arctique dans la foulée des nouvelles techniques de communication et d'information; autrefois inaccessibles, les régions arctiques sont désormais « ouvertes » sur le monde. La nouvelle Politique de l'Arctique de l'ICC sera prête pour l'assemblée générale de 2010, qui aura lieu au Groenland, et son importance s'étendra sans doute sur les années à venir. Il est à espérer qu'elle permettra à l'ICC de continuer à défendre les droits des Inuit et à promouvoir l'idée que ceux-ci ont une place et un rôle significatif à jouer chez eux, dans leur État-nation respectif, mais également sur la scène internationale. ●